

# Évaluation du potentiel de gîte pour les chiroptères avant réhabilitation d'un bâtiment Domanys à Cheny (89)

Compte rendu de visite

Décembre 2022



*Photo 1 : Vue du bâtiment.*

Réalisation : El Paul Vernet, technicien naturaliste indépendant.

Photographies : sauf mention contraire, ©P.Vernet

Diagnostic réalisé pour la société DOMANYS, 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre.

## Table des matières

<b>CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>METHODOLOGIE</b>	<b>3</b>
<b>ENJEUX IDENTIFIES SUR LE SITE</b>	<b>4</b>
<b>BILAN PROSPECTION</b>	<b>5</b>
<b>PRECONISATIONS</b>	<b>5</b>
<b>EVITER</b>	<b>5</b>
<b>PHASE TRAVAUX</b>	<b>6</b>
<b>COMPENSATION : AMENAGEMENT DE GITES A CHAUVES-SOURIS</b>	<b>6</b>
<b>RESSOURCES EN LIGNE</b>	<b>8</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>9</b>
<b>PLAN D'UN NICOIR INTEGRE A L'ISOLATION</b>	<b>9</b>

## Contexte

Un diagnostic sur les chiroptères a été demandé par la société Domanys avant la réhabilitation (comprenant une isolation extérieure et la couverture) d'un bâtiment situé 13, 15 rue de la paix et d'un bâtiment situé 5 rue de la liberté à Cheny (89). Les bâtiments sont occupés.

Ce compte-rendu de visite a été rédigé dans le but de concilier les travaux, le respect de la réglementation concernant les espèces protégées et les enjeux environnementaux.



Carte 1 : Localisation des bâtiments, 89400 Cheny (© IGN 2022)

## Méthodologie

Les constructions humaines peuvent offrir les conditions nécessaires aux chauves-souris pour établir des gîtes (conditions thermiques, quiétude, luminosité, aération...). Grâce à leur petite taille, certaines espèces utilisent de très petits interstices : sous les tuiles, sous les rives, derrière des volets, dans des linteaux. D'autres ont besoin de plus grand volume : comble, cave, grenier.

La visite des extérieurs des bâtiments a eu lieu le 13 décembre 2022.

Les chauves-souris ou des traces d'occupation (marquage, guano) ont été recherchées sur les façades. Elles ont été détaillées depuis le sol à l'aide de jumelles. Les possibilités de gîte ont été évaluées.

## Enjeux identifiés sur le site

La visite ayant eu lieu en hiver, pendant la période d'hibernation, aucun gîte avéré de chiroptère n'a pu être identifié.

Au niveau de l'avancée de toit du bâtiment rue de la paix, deux joints de dilatation sont accessibles aux chiroptères :

-sur la façade est, le joint au niveau du tuyau de descente est peu favorable.

-sur la façade ouest, le joint, en partie bouché est peu favorable.



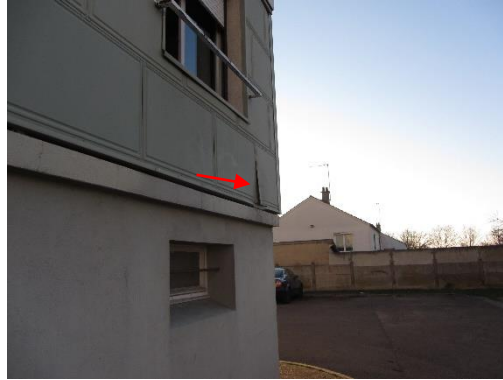
*Photos 2: Joints de dilatation au niveau de l'avancée de toit (façades est et ouest)*

Sur les quatre façades principales avec fenêtres, une plaque métallique protège le nez de dalle entre chaque étage. Un accès est possible derrière cette plaque au niveau des extrémités. Cet espace semble peu favorable.



*Photos 3: Plaques métalliques entre chaque étage, accessibles aux extrémités.*

Une plaque de bardage est décollée en bas de la façade nord du 5 rue de la liberté. L'espace disponible pourrait être utilisé comme gîte par les chiroptères mais à cette hauteur, cette utilisation est peu probable.



*Photo 4: Décollement d'une plaque de bardage.*

Comme pour le bâtiment concerné par la démolition, l'accès aux combles est possible au niveau de la gouttière, certaines ondes des plaques de couverture étant parfois mal bouchées. Ce type d'accès n'est pas connu pour être utilisé par les chauves-souris.

## Bilan Prospection

Lors de la visite aucun chiroptère n'a été observé sur les façades et aucune trace de présence relevée.

Quelques éléments des façades des bâtiments concernés par les travaux sont susceptibles d'accueillir des chiroptères mais leur potentiel de gîte est faible.

## Préconisations

Les préconisations suivantes ont été établies selon la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) afin de répondre à l'objectif de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

### Eviter

La réhabilitation des bâtiments ne permettra pas de conserver tous les éléments identifiés comme pouvant accueillir des chiroptères.

Bien qu'aucun gîte avéré n'ait été identifié, il faudra prévoir des mesures de réduction des impacts pendant les travaux et des mesures de compensation pour les gîtes potentiels relevés.

## Phase travaux

1/Les éléments relevés ont un faible potentiel de gîte. Néanmoins, il faudra faire particulièrement **attention lors du démontage** des plaques métalliques entre les étages et de la plaque de bardage décollée.

2/En cas de découverte fortuite d'individus pendant les travaux, rappel de la réglementation :

- Toutes les espèces de chiroptères sont protégées, gîtes compris (Arrêté ministériel du 23/04/2007).
- Prévenir une personne habilitée à intervenir sur les espèces protégées (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), arrêt du chantier sur la partie concernée et demande de dérogation à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

## Compensation : aménagement de gîtes à chauves-souris

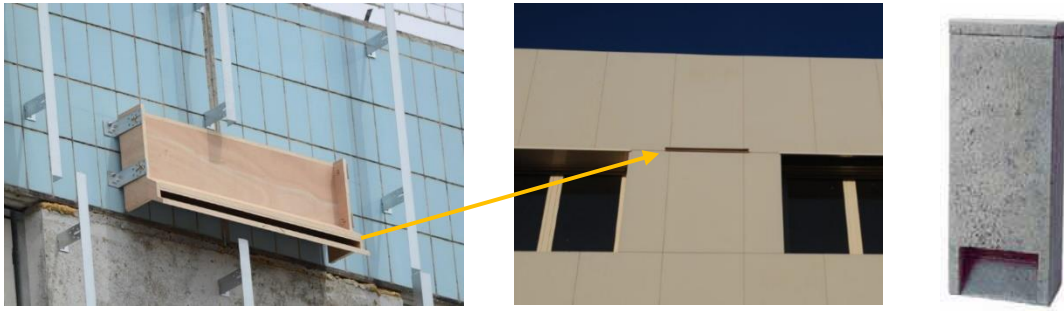
Pour compenser la perte d'habitat liée à la destruction des gîtes potentiels des bâtiments concernés par la réhabilitation et du bâtiment qui sera démoli de l'autre côté de la rue, la pose de gîtes artificiels sera nécessaire. Cette démarche favorise également la présence d'insectivores autour du site. Plusieurs modèles de gîtes existent avec des succès de colonisation variables.

Différents modèles à fixer sur les façades sont disponibles dans le commerce ou sont facilement constructibles.



Photos 5: Exemple de gîte, de gauche à droite : chauves-souris/martinets ; de façade en béton de bois ; de façade en bois ([http://www.schwegler.be/Kataloga69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Kataloga69FR(LQ).pdf) ; et <https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>)

Dans le cas d'isolation par l'extérieur, il est conseillé d'installer les nichoirs dans l'isolation, avec seulement une fente visible sur la façade. Cela permet d'éviter de trop grands écarts de température à l'intérieur du gîte artificiel.



Photos 6: Nichoir à chiroptère intégré à l'isolation (©L. Arthur, plan en annexe) ; tube de façade à encastrer dans l'isolation ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf))

Le guano tombant au pied de tous ces modèles de nichoirs, il faut éviter de les installer au-dessus des entrées et des terrasses ou alors prévoir des planches de réception.

Pour augmenter les chances de colonisation et créer un « réseau de gîtes », plusieurs gîtes peuvent être disposés selon différentes expositions.

Pour les bâtiments concernés, les nichoirs peuvent être installés dans la partie haute des pignons des bâtiments. **Les 2 aménagements suivants sont proposés**, à moduler selon les possibilités techniques :

**Aménagement 1** : 1 grand nichoir intégré à l'isolation sur le pignon est du 5 rue de la liberté et 1 grand nichoir sur le pignon sud du 13 rue de la paix.

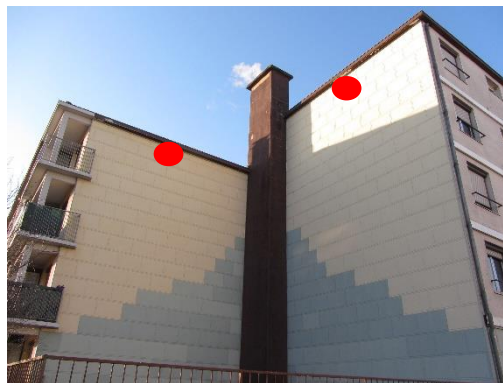
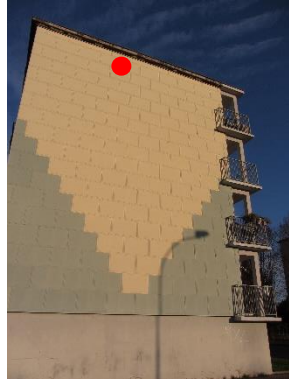


Photo 7: Emplacements possibles des nichoirs sur le pignon est du 5 rue de la liberté et sud du 13 rue de la paix.

**Aménagement 2 :** en plus de l'aménagement 1 avec des nichoirs de taille moyenne, 1 nichoir sur le pignon ouest du 5 rue de la liberté et 1 nichoir sur le pignon nord du 15 rue de la paix.



*Photos 8: Emplacements possibles des nichoirs sur le pignon ouest du 5 rue de la liberté et nord du 15 rue de la paix.*

Un suivi en phase chantier est à prévoir pour valider la taille et le positionnement des nichoirs.

Un suivi post-chantier peut être nécessaire pour évaluer l'utilisation des gîtes artificiels.

## Ressources en ligne

Plus d'informations sur les premiers gestes en cas de découverte de chauve-souris : [https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/sos-chauves-souris\\_16.html](https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/sos-chauves-souris_16.html)

Catalogue des nichoirs Schwegler (p39 et pp44-45) : [http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)

Gîtes artificiels chiroptères sur différents sites de vente :

<https://www.fauneconservation.com/pour-les-chauves-souris>

<https://www.cohabitation-homme-animal.com/pages/nichoirs/>

<https://www.wildcare.eu/nichoirs/gites-chauve-souris.html>

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>

Guides de construction d'un gîte artificiel :

<http://www.lpo-drome-ardeche.fr/boite-a-outils/construire-un-gite-a-chauves-souris/>

Afin d'apporter des solutions techniques non contenues dans ce compte-rendu, des documents de référence peuvent être consultés sur le site : <https://www.biodiversiteetbati.fr/> ; particulièrement les fiches 7 à 9 sur la pose de nichoirs : <https://www.biodiversiteetbati.fr/FT.htm>



## Bibliographie

**Arthur L, Lemaire M. 2021.** *Les chauves-souris de France, Luxembourg et Suisse*. Biotope éditions, 2021.

**Dietz C, Kiefer A. 2015.** *Chauves-souris d'Europe*. Delachaux et Niestlé, 2015.

**Hafa J. 2015.** *Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation chiroptères-homme en milieu bâti*. SFEPM, 2015.

**Robert L, Cartier A, Jouve L, Sirugue D. 2016.** Les Chauves-souris de Bourgogne. *Revue scientifique Bourgogne Nature*. [https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers\\_\\_pdf\\_/2-observatoire/8-sos/plaquette\\_chauve-souris\\_2020.pdf](https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers__pdf_/2-observatoire/8-sos/plaquette_chauve-souris_2020.pdf)

## Annexe

### Plan d'un nichoir intégré à l'isolation

